

Strasbourg, le 4 mai 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET LA REGION GRAND EST SIGNENT UNE CONVENTION POUR FACILITER LE LOGEMENT DES JEUNES

Vendredi 4 mai, Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est, Damien SIONNEAU, Président du Comité régional d'Action Logement Grand Est, et Michel HUARD, Vice-président du Comité régional d'Action Logement Grand Est, ont signé une convention afin de faciliter le logement des jeunes du Grand Est, à la Maison de la Région à Strasbourg, en présence de Jean-Louis BORLOO, ancien Ministre, chargé par le Président de la République d'une mission sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville, de Bruno ARCADIPANE, Président d'Action Logement Groupe et des élus de la Région Grand Est, Jean-Luc BOHL, Valérie DEBORD, Elsa SCHALCK, Nicole MULLER-BECKER, Jean-Paul OMEYER, Véronique MARCHET, Cédric CHEVALIER, Catherine ZUBER et Fanny GIUSSANI.

Pouvoir être mobile dans son parcours professionnel est un levier majeur pour l'insertion et la qualification. La question du logement se pose alors très souvent. C'est pourquoi dans sa stratégie volontariste en faveur de la jeunesse, la Région Grand Est soutient les jeunes dans leur besoin de se loger, aussi bien pour entrer en formation professionnelle que pour réaliser un stage en entreprise, entrer en apprentissage ou accéder à un premier emploi.

La formation professionnelle, enjeu majeur pour la lutte contre le chômage et le développement économique, constitue l'une des compétences premières de la Région et avec près de 38 500 apprentis répartis dans 103 CFA et 1 900 formations, elle est la troisième Région de France qui compte le plus d'apprentis sur son territoire.

D'une durée de trois ans, cette convention permet de cibler et de valoriser des actions spécifiques à destination des jeunes de moins de 30 ans, quel que soit leur profil, afin que le logement ne soit plus un frein à l'accès à l'emploi, notamment par le biais de l'apprentissage et de l'alternance. Elle a été élaborée dans une dynamique partenariale afin d'apporter des réponses concrètes aux jeunes (cf. P2).

En 2017, près de 6 000 jeunes ont été accompagnés par l'une des 14 plateformes, guichets uniques dédiés au logement des jeunes et réparties sur le territoire du Grand Est et près de 800 ont accédé au logement ou relogement dans le parc privé ou public. Toutes les formes d'habitat adaptées aux territoires ont été mobilisées (logement autonome, colocation, sous-location, logement intergénérationnel, logement solidaire, chambre chez l'habitant, etc.). Pour être au plus près des jeunes et répondre à leurs besoins ainsi qu'à ceux des entreprises, 8 nouvelles plateformes vont être implantées en 2018.

Les jeunes constituent un public prioritaire pour Action Logement. Ainsi en 2017 dans le Grand Est :

- près de 4 000 alternants ont bénéficié de l'AIDE MOBILI-JEUNE^{®1} qui permet de régler pour partie leur loyer, soit un investissement de 5,2 millions d'euros,

¹ L'AIDE MOBILI-JEUNE[®] est une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole.

- près de 2 500 jeunes de moins de 30 ans ont été logés dans le parc social, au sein des résidences avec services dédiées aux jeunes ainsi que dans des logements privés conventionnés par le biais de l'ANAH².

Ainsi, la convention qui lie la Région Grand Est et Action Logement, compte 3 axes stratégiques :

- **faire de l'offre de services d'Action Logement un levier de consolidation des parcours professionnels des jeunes** grâce à la mise en place d'une plateforme numérique dédiée au logement des apprentis et alternants,
- **communiquer auprès des réseaux chargés de l'accompagnement professionnel des jeunes** afin de renforcer la connaissance des interlocuteurs jeunesse sur les différentes aides à destination des jeunes,
- **observer la situation du logement des jeunes** via la réalisation d'études pour permettre d'encore mieux cibler nos actions au service du lien emploi-logement et **expérimenter des solutions innovantes**.

La Région Grand Est et Action Logement affirment ainsi leur volonté commune de contribuer à la réussite scolaire et professionnelle des jeunes et par conséquent de faciliter les recrutements au bénéfice de l'attractivité des territoires.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr @ActionLogement

À PROPOS DE LA RÉGION GRAND EST

Avec près d'un million de jeunes âgés de 15 à 29 ans, le Grand Est aspire à devenir la terre de tous les possibles pour la jeunesse. Très concrètement, la Région a développé une stratégie régionale en faveur des jeunes de 15 à 29 ans, autour de **4 grands défis** :

Défi n°1 : donner les clés de l'insertion professionnelle : ce premier défi pose en priorité la question de l'orientation professionnelle en organisant le Service Public Régional de l'Orientation Grand Est. Il propose une offre de services adaptée aux jeunes et aux besoins des entreprises. Les 44 Missions locales du Grand Est et le réseau des Centres d'Information Jeunesse jouent, en ce sens, un rôle essentiel. Pour les jeunes en situation de « décrochage » et sortant du système scolaire, la Région développe des actions favorisant une nouvelle dynamique individuelle. Enfin, mesurant le levier que constitue l'accès au logement autonome dans un parcours d'insertion, ce défi se concrétise par l'émergence d'un nouveau réseau de plateformes, chargées localement d'accompagner les jeunes en mobilité professionnelle vers des logements, notamment en milieu rural. De 14 plateformes en 2017, la Région en soutiendra 22 en 2018.

Défi n°2 : encourager et soutenir l'entrepreneuriat des jeunes : développer l'esprit d'entreprendre grâce aux « mini-entreprises » ouvertes aux lycéens, aux apprentis et aux stagiaires de la formation professionnelle. Depuis cette année, ce dispositif est également ouvert aux publics des Missions locales. Quelques 150 mini-entreprises pourront être initiées par des jeunes.

Ce défi prévoit également de soutenir les projets de création d'entreprise grâce au dispositif « entrepreneuriat des jeunes » qui encourage et soutient l'innovation, la créativité et l'audace des jeunes créateurs. En 2017, 39 projets ont été financés dans une grande diversité de secteurs : start-up, sport, services aux particuliers, vidéo, numérique, design, etc. et ce sont 50 projets qui sont prévus en 2018.

Défi n°3 : se mobiliser pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes : la Région souhaite favoriser l'engagement des jeunes et leur capacité à être des citoyens éclairés et confiants. Ainsi, l'Animation de la Vie Lycéenne qui concerne à présent tous les lycéens du Grand Est, leur permet d'appréhender trois thématiques : l'altérité grâce au « Mois de l'autre », la citoyenneté et le Devoir de mémoire au cours des trois années de scolarité. En 2017, 140 projets citoyens ou professionnels ont été financés dans le cadre d'« Expériences de Jeunesse ». 20 jeunes ont été valorisés en tant que « Jeunes Talents du Grand Est », l'opération est renouvelée en 2018. 72 jeunes ont rejoint le Conseil Régional des Jeunes et sont au travail pour faire des propositions à la Région. Depuis janvier 2018, 15 volontaires en service civique sont en poste dans les services de la Région Grand Est : 3 d'entre eux ont intégré des postes d'animateurs du Conseil régional des Jeunes (un sur chaque territoire) et 12 ont été accueillis en tant qu'ambassadeurs "Jeunesse et Lycée" dans les Agences territoriales. En 2018, la collective prévoit d'accueillir 30 jeunes volontaires.

Défi n°4 : élargir les horizons des jeunes : contribuer au développement personnel des jeunes, favoriser leur épanouissement et leur mobilité, voilà les objectifs majeurs de ce 4^{ème} défi. Grâce au Comité régional de la mobilité (Coremob) les jeunes ont un accès plus large aux expériences de mobilité. Les mobilités transfrontalières, européennes et internationales sont encouragées grâce au dispositif « aide à la mobilité internationale des étudiants ». Quelque 6 000 étudiants du Grand Est pourront en bénéficier annuellement, qu'ils soient en stage en entreprise ou en formation.

Plus d'informations sur : www.grandest.fr - [@regiongrandest](https://twitter.com/regiongrandest)

CONTACTS PRESSE

Action Logement : Aline Di Tore - 03 87 39 58 79 – 06 40 79 68 86 - aline.ditore@actionlogement.fr

Région Grand Est : Gaëlle Tortil-Texier – 03 88 15 69 84 – 06 78 79 93 36 – presse@grandest.fr - gaelle.tortil-texier@grandest.fr

² L'ANAH, l'Agence nationale de l'habitat, est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge du Logement, du Budget et de l'Economie.